AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 5 octobre 1874

# Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 5 octobre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation2 p. (313r, 314v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 5 octobre 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47914

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 octobre 1874
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBarral, Georges (1842-1913)
Lieu de destination66, rue de Rennes, Paris

## **Description**

RésuméGodin annonce à Barral qu'il ne voit pas quelle tâche il pourrait lui confier en échange du service proposé. Il lui explique que les travaux d'émaillage ont besoin d'expériences pratiques à suivre pour obtenir un résultat et qu'il vient d'engager un contremaître, chimiste lui-même. Sur l'affaire Boucher et Cie. Il l'informe que Boucher et Cie lui intentent un nouveau procès pour des boutons : « Il veut faire de moi un contrefacteur avec mes propres inventions après m'avoir pillé lui-même [...] Mais enfin, je suis obligé de me défendre et j'ai bien hâte de sortir de ces malheureux procès dans lesquels j'engloutis des sommes considérables sans utilité réelle ». Godin laisse entendre à Barral que son intervention pourrait être utile dans cette nouvelle affaire. Il ajoute que son pourvoi en cassation [dans l'affaire précédente] va être formé par monsieur Bozérian. SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

#### Mots-clés

Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit) Personnes citées

- Boucher et Cie
- Bozérian, Jules (1825-1893)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 18/09/2023 Guise & ghe 16

Cher Mousieur ,

a la regres de ne posies voir en que je pourrais veces confier pour l'échange du service que vous me propony. Les Travaux à emaillage dois vous me parley sout l'objet desperiences pratiques qu'il face surre pour arriver a quelques résurtats. Je vienes du reste de presente un moserane contre maisir, chimiste lui .... nieme, et en état de comprendre las progres que se vocarais realism done cotto branche & mocrother. fai ion a commence

un mouveau proces que went de me faire Boucher pour ses boutous. He veus faire de moi un contrepartous avec mes propres inventions, apris in avoir pille levi mome. C'est la une aveau qui, ji l'espère, n'aura par de succis. Mesis, engir, je suis coliga de me défendre et i ai bien hate de sartis de les malhoureur proces, dans lesquels y en sisulis des sommes exasiderata vous whetite colle. Dans le dernier procés. el est surtout question d'an prétande procede s. moreoge; esta no sue your our green etter name was affect whom , we pear

M. Karral.

être que votre interiention dans cette nouvelle affaire me pourait m'etre utile;
quano vous avez déjà été
charge d'un previou rapport.

Bon pourroi en
cassation va etre formé
par M. Cost érian.
Votre bein dénnée Fichie